

Filoché ne peut être antisémite, puisque ses intentions sont pures...



Gerard Filoche
@gerardfiloche

un sale type, les français vont le savoir tous ensemble bientôt



Henri Seckel sur Le Monde de gauche : "Tweet antisémite : le parquet requiert la relaxe de Gérard Filoche". L'ancien membre du Parti socialiste comparaisait pour "provocation à la haine ou à la violence" envers la communauté juive. L'un des membres fondateurs de SOS-Racisme jugé pour un tweet antisémite a plaidé la négligence". En clair, un coup antisémite foireux et un fait curieusement transformé par la défense en une banalité et une sorte de "négligence" antisémite ! Henri Seckel plaide sur Le Monde de gauche :

“Devant la 17^e chambre du tribunal correctionnel de Paris, où Gérard Filoche comparaisait pour “provocation à la haine ou à la violence”, il y avait (pour Henri Seckel) comme une erreur de casting !”

Le Monde de gauche : “Objet du délit, un photomontage publié le 27 novembre 2017 sur Twitter par celui qui fut le représentant de l’aile gauche du Parti socialiste. On y voit Macron surplombant un globe terrestre barré du slogan : “En marche vers le chaos mondial” arborant un brassard nazi sur lequel le dollar \$ a remplacé la croix gammée. En arrière-plan figurent l’économiste Jacques Attali, l’homme d’affaires Patrick Drahi, le banquier Jacob Rothschild, juifs tous les trois, ainsi que les drapeaux américain et israélien.

Son tweet est resté en ligne suffisamment longtemps pour être largement relayé et valoir à son auteur un déluge de réprobation et son exclusion du PS : Filoche aurait été exclu du PS après son tweet antisémite.

À la barre, Filoche n’a pas cherché à minimiser la teneur antisémite du photomontage. Il a plaidé la “négligence”. “Dès que j’en ai eu conscience, je l’ai retirée. C’est plus important de l’avoir retirée que de l’avoir mise !” Filoche a transformé son procès en meeting anticapitaliste et anti-Macron : “Je suis un pacifiste et je dénonce la violence de Macron. Ce qui produit le chaos mondial, la guerre, c’est la finance. Et la finance n’est ni juive, ni musulmane, ni catholique. (???) Elle est la finance.” (???)” J’ai toujours été antiraciste.

“On ne peut pas, à cause d’une erreur de manipulation, douter de mon engagement. En m’accusant, vous ne défendez pas la cause !” (de la négligence antisémite de la gauche ultra peut-être ?)

Alors que l’avocate d’une des associations s’étant constituées parties civiles (la Licra, le Mrap, France-Israël, etc.)

tentait de faire un lien entre son tweet et “l’antisémitisme qui tue, comme on l’a vu avec Ilan Halimi [en 2006], Sarah Halimi [en 2017], ou Mireille Knoll [en 2018] “, l’ancien trotskiste s’est agacé !

“Mais j’ai marché après la mort de chacune de ces personnes ! Je combats l’antisémitisme, je hais ceux qui sont antisémites. En accusant quelqu’un comme moi, vous ne défendez pas la cause !”

M^e Cyril Bonan, l’avocat de Jacques Attali : “Je crois à votre combat, mais je crois (aussi) qu’en un instant de colère, vous avez cédé à la haine”... “Vous avez cédé à cette image facile (de l’ultra gauche), à cette propagande dangereuse, qui est le lien entre les juifs et le grand capital.”

“Si ce montage n’est pas une provocation à la haine des juifs, alors qu’est-ce qui va tomber sous le coup de la loi ? Qu’une image pareille ne soit pas condamnée, ce serait incompréhensible !”

“Le débat n’est pas de dire si M. Filoche est antisémite ou non, a lancé la procureure d’entrée de réquisitoire. Mais le fait qu’on pense qu’il l’est ou non ne peut pas être balayé d’un revers de la main.”

“Elle a rappelé que le prévenu s’était excusé publiquement, qu’aucune autre trace antisémite n’avait été trouvée dans ses quelque 160 000 tweets, et qu’il avait publié en avril un Manifeste contre le racisme et l’antisémitisme. Si elle n’a “pas été absolument convaincue par la sincérité de M. Filoche quand il dit qu’il n’a pas compris l’image, il subsiste néanmoins un “doute quant à son intention” de commettre un délit.

“Elle a requis la relaxe. Jugé par la même chambre pour avoir publié la même image, l’essayiste Alain Soral avait été relaxé en mars, le parquet, qui avait requis cinq mois ferme, a fait

appel. "Le montage, aussi contestable soit-il, ne constitue pas une provocation à la haine contenant une exhortation, même implicite, rejaillissant sur la totalité d'une communauté définie par l'appartenance à la religion juive", avait estimé le tribunal à l'époque. Peut-il aujourd'hui condamner Gérard Filoche ?" Henri Seckel

Pour la Rédaction JDD : "Le parquet de Paris a demandé la relaxe de Filoche, jugé pour un tweet aux relents antisémites représentant Macron. Filoche a été jugé à Paris pour avoir "brièvement tweeté"... (!!!)

"Le parquet, à l'origine des poursuites, a demandé la relaxe de l'ancien représentant de l'aile gauche du PS. Gérard Filoche, "une personnalité publique avec près de 40 000 personnes qui suivent son compte Twitter", a commis une "inconséquence grave" en tweetant ce montage incontestablement antisémite !"

"Toutefois, il subsiste "un doute" sur l'"intention" de l'ancien trotskiste de provoquer à la haine envers les juifs, a reconnu la procureure, "doute" qui l'a empêchée de requérir sa condamnation pour ce délit."

Le Point : Mais lui, "sur l'issue de l'audience, il n'a aucun doute : ce sera une relaxe ! À 12 h 30, l'ex-socialiste organise une réunion de soutien devant le palais de justice de Paris où le procès s'ouvrira une heure plus tard. Benoît Hamon et Olivier Besancenot ont répondu présents à l'appel du militant."

franceinfo avec AFP : "Filoche été relaxé par le tribunal correctionnel de Paris après son tweet accusé de relents antisémites Il était poursuivi pour "provocation publique à la haine ou à la violence" pour avoir tweeté un photomontage initialement diffusé sur le site de l'essayiste Alain Soral, "Égalité et réconciliation".

"On y voyait Macron, bras levés devant un globe terrestre, un

bras ceint d'un brassard d'allure nazie orné d'un dollar \$ à la place d'une croix gammée. Le tout sur fond de drapeaux américain et israélien et de photos de l'homme d'affaires Patrick Drahi, du banquier Jacob Rothschild et de l'économiste Jacques Attali, et barré du slogan "En marche vers le chaos mondial". Après de franceinfo, juste après les faits, il avait plaidé "la connerie". "J'ai été inattentif (...) Je corrigeais les épreuves d'un livre sur la politique de Macron. C'est un gars qui nous insulte tous les jours, il me met un peu colère. Devant le tribunal, l'ex-trotskyiste, qui fut l'un des militants fondateurs de SOS Racisme, avait mis en avant une "vie entière" tournée vers l'antiracisme.

"Le parquet, à l'origine des poursuites, avait requis sa relaxe. Il estimait que Gérard Filoche avait commis une "inconséquence grave" en tweetant ce montage incontestablement antisémite, mais qu'un "doute" subsistait à l'issue des débats quant à son "intention" de commettre ce délit." (franceinfo)

QUESTION : Depuis quand est-on jugé pour avoir eu "l'intention de commettre un délit ?"

Les faits sont les faits et la justice statue sur des preuves, pas sur des intentions.

Thierry Michaud-Nérard